



# TIPS

PROSPECTUS

TEL: (225) 22-44-99-69/ CEL: (225) 07 19 08 18 / CEL: (225) 60 01 12 31

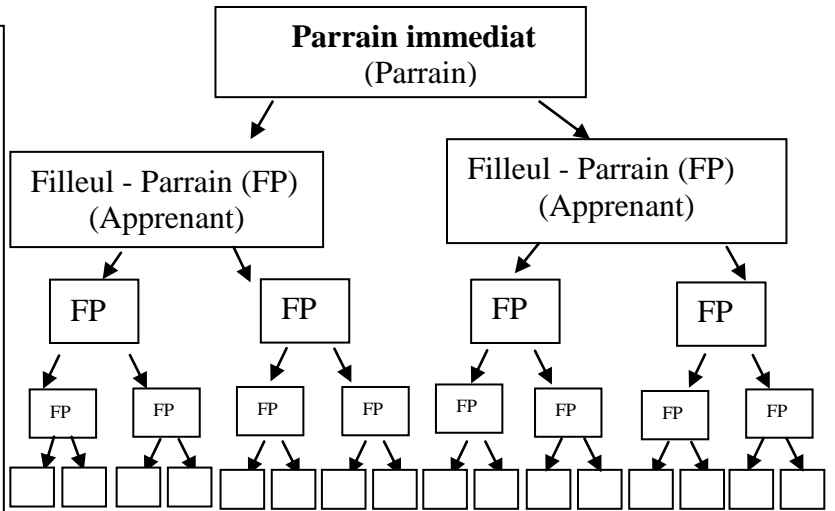
## 'TRAINERS' INTERNATIONAL PROSPERITY System' (TIPS) PLAN D'AFFAIRES

**La Promotion des Langues Anglaise et Française et de l'Alphabétisation**  
**Inscrivez-vous dès aujourd'hui, Cooptez 2 personnes ET**  
**Gagnez beaucoup!!!**

**Gains en 45 jours: 757.500 FCFA (1515 Dollars)**

**Prise en charge des ordonnances médicales: 80% à 100% !!!**

Niveaux	Parrainés	Gain Substantiel + Bonus
Niveau 0	0	10 US Dollars (10%)
Niveau 1	2	30 US Dollars (15%)
Niveau 2	4	50 US Dollars (12,5%)
Niveau 3	8	60 US Dollars (7,5%) +Bonus 1=100USD
Niveau 4	16	67 USDollars (4,1875%)
Niveau 5	32	70 USDollars (2,1875%) +Bonus 2=150USD + Bon Ach. 50 USD
Niveau 6	64	78 US Dollars (1,21875%)
Niveau 7	128	80 US Dollars (0,625%)
Niveau 8	256	85 US Dollars (0,3320312%)
Niveau 9	512	90 US Dollars 0,1757812%
Niveau 10	1024	95 US Dollars 0,0927734% +Bonus 3= 500USD Total Gain = 757.500 FCFA (y compris les bonus) 357.500 FCFA (sans les bonus)



Gains mensuels sur Achats Services ou Produits Annexes

### SANTE – TRANSPORT – Etc.

	(Gain sur chaque Filleul)		(Gain sur tous les Filleuls)
Niveau 1	650 FCFA	x2	= 1.300 F
Niveau 2	570 FCFA	x4	= 2.280 F
Niveau 3	430 FCFA	x8	= 3.440 F
Niveau 4	370 FCFA	X 16	= 5.920 F
Niveau 5	305 FCFA	X 32	= 9.760 F
Niveau 6	230 FCFA	X 64	= 14.720 F
Niveau 7	110 FCFA	X 128	= 14.080 F
Niveau 8	90 FCFA	X 256	= 22.500 F
Niveau 9	85 FCFA	X 512	= 43.520 F
Niveau 10	75 FCFA	X 1024	= 76.800 F
<b>Total Mensuel:</b>			<b>194.320F</b>



# TIPS

PROSPECTUS

TEL: (225) 22-44-99-69/ CEL: (225) 07 19 08 18 / CEL: (225) 60 01 12 31

## (Résumé des Conditions générales)

**1/** TRAINERS' INTERNATIONAL PROSPERITY System' (TIPS) est un MLM (Multi-Level Marketing) ou Système de Marketing de Réseau, propriété exclusive de la Société TRAINERS' INTERNATIONAL (TI).

**2/** La Société TRAINERS' INTERNATIONAL est ci-après désignée 'TI'.

La personne s'inscrit au TIPS en versant les frais (50.000 FCFA au lieu de 250.000 FCFA) contre un Bon de réduction de 80% est ci-après désignée 'Souscripteur'.

**3/** Le Bon de réduction donne droit à 3 heures de Cours d'Anglais, de Français ou d'Alphabétisation sur trois (3) mois. Les cours sont réalisés soit par TI ou par ses Partenaires.

**4/** Deux (02) types de Produits ou Services sont offerts : La souscription aux deux(2) types de Produits et Services se fait obligatoirement à l'inscription initiale. En cochant la case de choix, le Souscripteur accepte et autorise TI à en prélever les frais sur ses gains à partir du niveau 2. Aucun prélèvement, dans ce cas, n'est, en aucun cas, remboursable.

a – **Type 1:** Anglais, Français ou Alphabétisation

b – **Type 2:** Produits ou Services annexes: **Santé, Nutrition, Education, Formation, Transport et Voyage, Meubles de maison et de bureau, Assurance, Sécurité, Prestations immobilières, Achat de véhicule ou de biens, Organisation d'événements (mariage, baptême, récompense, anniversaires, commémoration, Spectacle, etc.), etc.**

**5/** Les Produits ou Services annexes sont de nos Partenaires. Ils sont, par notre intermédiaire, proposés à tous nos Souscripteurs.

Exemple : Si le Souscripteur choisit la **Santé, il devra souscrire aux Bons TIPS pour la Consultation médicale, les produits pharmaceutiques ou Bio, le transport par ambulance, etc.**

**Frais de souscription:** 660.000 FCFA et une cotisation mensuelle de 20.500FCFA. Tous ces frais ne sont prélevés que sur les gains du Souscripteur. La souscription et la cotisation prennent en compte la petite famille (le Souscripteur, l'époux (se) et trois (3) enfants biologiques ou adoptés).

**6/** La souscription aux Produits ou Services annexes est radiée dès la radiation de la souscription initiale ou la résiliation de la convention. Aucun prélèvement n'est, en aucun cas, remboursable.

**7/** La Convention entre TI et le Souscripteur a **une durée de Quatre-vingt dix neuf (99) ans.**

**8/** La Convention, entre TI et le Souscripteur en ce qui concerne le TIPS, n'est pas un contrat de travail mais plutôt offre une opportunité de travail de temps libre et de liberté financière. Il est compatible à l'exercice de toute profession.

**9/** Le Système est binaire. Chaque entrant doit coopter 2 Personnes. Ces 2 Personnes cooptées constituent une 'main'

**10/** Chaque entrant a droit à 3 Mains renouvelables.

# TIPS

PROSPECTUS

TEL: (225) 22-44-99-69/ CEL: (225) 07 19 08 18 / CEL: (225) 60 01 12 31

**11/ Avec une Main, on construit un Arbre de 10 Niveaux.**

**12/ Le Souscripteur et TI conviennent que les gains TIPS peuvent se calculer en FCFA ou en Dollar US. Ils conviennent également qu'à tout moment et à toute circonstance, aux risques et périls de TI, le Souscripteur ne percevra que 500 FCFA pour 1 Dollar. Le Souscripteur, à son tour, accepte que, à tout moment et à toute circonstance, l'excédent par rapport au cours du Dollar en cours revient à TI.**

**13/ Au sortir du 10<sup>ème</sup> Niveau de l'Arbre 1, on gagne un cumul de 1515 Dollars (757.000 FCFA) y compris les Bonus + 1 Voyage Tout frais payés (Destination à tirer au sort en présence d'un Huissier ou Notaire).**

**14/ Au sortir du 10<sup>ème</sup> Niveau de l'Arbre 2, on gagne un cumul de 1515 Dollars (757.000 FCFA) y compris les Bonus+ 1 Voiture (seconde main).**

**15/ Au sortir du 10<sup>ème</sup> Niveau de l'Arbre 3, on gagne un cumul de 1515 Dollars (757.000 FCFA) y compris les Bonus+ 1bonus exceptionnel de 2000USD (1.000.000 FCFA) + 1 Maison (12.000.000 FCFA).**

## **BONUS :**

**16/ Si le Souscripteur atteint le 3<sup>ème</sup> Niveau de chaque Arbre en 2 semaines (14 jours francs): 1 bonus de 100 Dollars;**

**Si le Souscripteur atteint le 5<sup>ème</sup> Niveau de chaque Arbre en 4 semaines (28 jours francs): 1 bonus de 150 Dollars + 1 bon d'achat de 50 Dollars;**

**Si le Souscripteur atteint le 5<sup>ème</sup> Niveau de chaque Arbre en 1 Mois et Demi (45 jours francs): 1bonus de 500 Dollars ;**

**Au Sortir du niveau 10 de l'Arbre 3: 1 bonus exceptionnel de 2000 Dollars.**

## **TITRES ET AVANTAGES**

**17/ Le TIPS présente cinq (5) titres: le Parrain Argent, le Parrain Or, le Parrain Diamant, le Manager General et l'Honorat.**

**17-b – Au sortir de l'Arbre 1, toute personne, régulièrement inscrite, a le titre de Parrain Argent et gagne 1 Voyage Tout frais payés (Destination à tirer au sort en présence d'un Huissier ou Notaire) ou un forfait de 3.000.000 FCFA. Soit un Gain total de 3.757.500 FCFA.**

**17-c - Au sortir de l'Arbre 2, toute personne, régulièrement inscrite, a le titre de Parrain Or et gagne 1 Voiture (seconde main) d'une valeur de 3.500.000 FCFA. Soit un Gain total de 4.257.500 FCFA.**

**17-d - Au sortir de l'Arbre 3, toute personne, régulièrement inscrite, a le titre de Parrain Diamant et gagne**

**1 Maison d'une valeur de 12.000.000 FCFA. Soit un Gain total de 13.757.500 FCFA.**

**17-e – Au sortir de l'arbre 3, le Parrain Diamant garde son titre.**

**17-f – Au sortir de l'arbre 6, le Parrain Diamant devient Manager Général et perçoit, en dehors de ses gains ordinaires dans le développement d'arbre, un forfait mensuel de 100.000 FCFA jusqu'au 9<sup>è</sup> Arbre.**

**17-g – Au sortir de l'arbre 9, le Manager Général devient Honorât et perçoit, en dehors de ses gains ordinaires dans le développement d'arbre, un forfait mensuel de 500.000 FCFA pendant le reste des 99 ans.**

**L'honorât est tenu de développer au moins un(1) Arbre chaque quatre (4) mois. Ses forfaits mensuels lui sont versés au sortir de chaque Arbre.**

# TIPS

PROSPECTUS

TEL: (225) 22-44-99-69/ CEL: (225) 07 19 08 18 / CEL: (225) 60 01 12 31

17-h – Si dans le développement d'un Arbre, le Parrain, le Manager Général ou l'Honorât rencontre un blocage dû à l'inactivité d'un Parrainé (filleul), le premier peut contourner celui-ci (le Parrainé (filleul)) en comblant le vide pour continuer au mieux sa progression.

Cependant, le Parrainé (filleul) inactif reste toujours le filleul du premier et peut progresser à tout moment.

En cas d'invalidité ou de décès du Souscripteur, un Ayant-droit peut percevoir les gains et/ou succéder au premier et continuer les activités du Succédé après signification, dans les 3 mois qui suivent et par voie d'Huissier, du décès à TI pour le reste des 99 ans.

## Produits/Services

18/ - **Santé (Ordonnances Médicales) (Souscription: 475.000F – Cotisation mensuelle: 11.500 F = Prise en charge = 80%)**

- **Santé (Ordonnances Médicales) (Souscription: 660.000F – Cotisation mensuelle: 20.500 F = Prise en charge = 100%)**

19/ **Vivres (Nourriture) (Souscription: 470.000F – Cotisation mensuelle: 18.500 F = Apport mensuel = Riz (50Kg), Lait (5Kg), Sucre (5Kg), Huile (10Litres), Eau minérale (1,5Litresx30)**

20/ **Education (Frais scolaires des enfants) (Souscription: 515.000F – Cotisation mensuelle: 19.500 F = Prise en charge = 100% Maternelle et Primaire: Frais annuel +les livres de français et Mathématiques);**

Secondaires: Frais annuel +les livres d'Anglais et de Français ; Supérieur: inscription et deux(2) livres essentiels.

21/ **Formation (Frais scolaires des enfants) (Souscription: 700.000F – Cotisation mensuelle: 21.000 F = Prise en charge = 80% Secondaires: Frais annuel + 02 livres essentiels ; Supérieur: inscription et deux(3) livres essentiels.**

22/ **Transport: Souscription: 600.000F – Cotisation mensuelle: 21.500 F**

- Véhicule intercommunal : **Prise en charge = 100%** (jours ouvrables) (Abidjan (déplacement travail(Aller-retour)) et Abidjan-intérieur CI (2 voyages aller/retour par an, Souscripteur + Epoux(se))
- Par avion: **Prise en charge = intérieur de la CI (1 Voyage = 70%), Extérieur de la CI (1 Voyage Souscripteur seulement = 45%)**
- Par Train: **Prise en charge = intérieur de la CI (1 Voyage = 70%), Extérieur de la CI (1 Voyage Souscripteur seulement = 45%)**
- Par Car: **Prise en charge = intérieur de la CI (1 Voyage, Souscripteur + Epoux (se) + 3 enfants = 70%), Extérieur de la CI (1 Voyage Souscripteur seulement = 40%)**

23/ **Formation (Frais scolaires des enfants) (Souscription: 700.000F – Cotisation mensuelle: 21.000 F = Prise en charge = 80% Secondaires: Frais annuel + 02 livres essentiels ; Supérieur: inscription et trois(3) livres essentiels.**

24/ **Meubles de maison et de bureau : (Souscription: 652.000F – Cotisation mensuelle: 23.700 F = Prise en charge = 100%**

Habitation: Un(1) Salon + deux (2) lits, deux (2 armoires) Chambres.

25/ **Achat de véhicule (2<sup>nd</sup> main): (Souscription: 1.550.000F – Cotisation mensuelle: 86.700 F = Prise en charge = 70%**

Véhicule toute marque dont le Prix n'excède pas 3.500.000 FCFA

26/ **Achat de véhicule (2<sup>nd</sup> main): (Souscription: 1.550.000F – Cotisation mensuelle: 86.700 F = Prise en charge = 70%**

Véhicule toute marque dont le Prix n'excède pas 3.500.000 FCFA

27/ **Organisation d'événements (mariage, baptême, récompense, anniversaires, commémoration, Spectacle, etc.): (Souscription: 670.000F – Cotisation mensuelle: 26.500 F =**

**Mariage : Prise en charge = 80%**

Cérémonie ou événement dont le Prix n'excède pas 3.500.000 FCFA.